



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Stratégie de l'entreprise SANOFI

Question écrite n° 17489

Texte de la question

M. Pierre Dharréville interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'industrie et de l'énergie, sur la situation de l'entreprise Sanofi. Selon une annonce faite aux salariés le 4 avril 2024, 330 postes en recherche et développement sont en effet menacés dans le service oncologie : 288 postes à Vitry-sur-Seine, 16 postes à Gentilly et 26 à Montpellier. Cette perspective s'inscrit malheureusement dans une stratégie déployée depuis vingt ans par cette entreprise, qui, de plan d'économie en plan d'économie, ferme ses centres de production et de recherche et supprime des postes. L'an dernier, c'était 135 postes en moins à Sisteron et Aramon. Il y a vingt ans, l'entreprises comptait quinze centres de recherches. Il y en a quatre aujourd'hui. Les effectifs de recherche et développement ont fondu, passant de 6300 à 3800 en 10 ans. Depuis plusieurs années, l'entreprise réduit ses capacités de production comme de recherche et externalise des pans entiers de son activité. L'entreprise n'est pourtant pas en difficulté, avec un bénéfice net de 10,8 Milliards d'euros en 2022, des dividendes versés de 4,7 Milliards d'euros en 2022. Sanofi bénéficie aussi d'argent public, avec des crédits d'impôt de 130 à 150 millions d'euros chaque année. Elle aura touché environ 1 milliard d'euros d'aides publiques en dix ans. Le nouveau choix qui est fait aujourd'hui par l'entreprise est mu par un souci de rentabilité : il s'agit de privilégier la recherche en immunologie et immunodéficiente-oncologie, au détriment d'autres champs moins rentable. Ces choix sont préoccupants et affectent la souveraineté sanitaire de la France. Cette situation met en lumière la longue défaillance de la politique publique du médicament et des produits de santé. M. le député demande à M. le ministre ce qu'il entend faire pour que l'État reprenne la main, pour que Sanofi assume ses responsabilités au regard des aides publiques qui lui ont été versées et pour sortir les médicaments d'une logique de marchandisation.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Dharréville](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (13^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine - NUPES

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17489

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Industrie et énergie](#)

Ministère attributaire : [Industrie et énergie](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 avril 2024](#), page 3377

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)